



Introduction

La meilleure manière de prévenir les abus c'est d'en parler.

Cela permet, en effet, d'une part de renforcer les enfants et les jeunes à faire respecter leurs droits et leurs devoirs; d'autre part de sortir les victimes de leur mutisme, du tabou et de faire comprendre aux auteurs que les abus ne sont pas tolérés chez nous.

Pour cela, on ne doit jamais hésiter à faire appel à des spécialistes si nécessaire (cf chapitre [Où trouver de l'aide et du soutien](#)).

Les mises en garde font peur et des explications claires sont utiles pour aider à mieux comprendre. Ainsi, des enfants ou des jeunes bien informés et sûrs d'eux sont plus à l'abri de la violence sexuelle que des enfants ou des jeunes laissés dans l'ignorance et peu autonomes.

Les enfants ou les jeunes ne peuvent être protégés plus efficacement de la violence sexuelle que s'ils ont le courage de se faire respecter, si leurs droits sont respectés et que leurs soucis sont pris au sérieux.

Par conséquent, voici ce que les filles et garçons devraient entendre de la part de leurs parents et d'autres personnes de référence.

Chaque élément de base de la prévention est ici accompagné par une animation afin de l'illustrer et de le vivre, et ainsi de permettre à chaque jeune de mieux intégrer ces principes.

1. Ton corps t'appartient

Tu mérites le respect et tu as le droit de décider comment, quand, où et par qui tu veux être touché(e).

2. Tes sentiments sont importants

Tu peux te fier à tes sentiments. Il y a des sentiments agréables qui font que tu te sens bien. Les sentiments désagréables et bizarres t'avertissent que quelque chose ne va pas. Nous sommes contents si tu nous fais part de tes sentiments, même s'il est difficile d'en parler.

3. Il y a des caresses agréables et d'autres désagréables

Certaines caresses sont agréables et rendent heureux. D'autres par contre sont bizarres, angoissantes ou même douloureuses. Personne n'a le droit de te frapper ou de te toucher contre ton gré. Certaines personnes veulent être touchées d'une manière que tu ne désires pas. Personne ne peut te forcer ou te persuader de le/la toucher.

4. Tu as le droit de dire non

Il y a des situations où tu ne dois pas obéir.

5. Il y a des bons et des mauvais secrets

Il y a de bons secrets qui font plaisir et qui font jubiler intérieurement. Les mauvais secrets, eux, sont angoissants et lourds à porter. Si tu as des secrets qui te mettent mal à l'aise, il faut que tu en parles, même si tu as promis de ne rien dire.



6. Tu as le droit d'avoir de l'aide

Si tu es préoccupé(e) par un secret ou par un problème quel qu'il soit, je te demande d'en parler avec moi ou avec une autre personne en qui tu as confiance. Parles-en jusqu'à ce que tu obtiennes de l'aide.



Ces animations ne sont malheureusement pas une garantie que les enfants échapperont à toute forme d'abus sexuel dans l'avenir. Elles ne remplacent pas non plus la responsabilité de l'adulte quand il soupçonne ou observe un abus.



On peut également intégrer la prévention dans l'animation sans parler nécessairement tout de suite d'abus sexuels. Ces principes sont des bases de l'éducation affective de l'enfant et de l'adolescent et devraient être vécus dans tout les cas de figure.

Sources :



Bei uns nicht ! Gemeinsam gegen sexuellen Missbrauch im Jugendverband ; Evangelische Jugendarbeit Bayern, Nürnberg, 2004.

Association pour la prévention des abus sexuels envers les filles et les garçons www.limita-zh.ch

*PräTect Prävention sexueller Gewalt in der Kinder- und Jugendarbeit
Bayerischer Jugendring
Fachberatungsstelle PräTect
www.bjr.de ; www.praetect.de*

